

***Marchés de Noël en Alsace
du 9 au 12 décembre 2021***

***Séjour de randonnées et de découverte
au village vacances "Les Fougères" à Soultzeren***

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée et sur la découverte de la région. Départ du Pas-de-Calais le jeudi 9 décembre selon horaires de ramassage le matin pour une arrivée à Soultzeren près de Munster vers 16h00. Séjour au VTF "Les Fougères" à Soultzeren.

Retour, le dimanche 12 décembre, au départ de Soultzeren en direction du Pas-de-Calais, pour une arrivée en fin de journée. Nous disposerons pour ce voyage de 1 ou 2 autocars durant tout le séjour, suivant le nombre de participants.

La sortie est ouverte aux adhérents du Pas de Calais inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2020/2021 avec assurance RC et accidents (IRA ou FRA) ou IMPN, FMPN. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée si places disponibles.

Nombre de participants : 40 au minimum, 98 au maximum

Dates : du jeudi 9 décembre au dimanche 12 décembre 2021.

Transport par autocar avec ramassage sur le département, au plus près des péages d'autoroute,

CDRP du Pas de Calais Maison des sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES

Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre .n°

IM075100382 Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre. Association de tourisme agréée n°IM075100382. Code APE : 94 99 Z – SIRET : 30358816400051 1/2



1^{er} jour : PAS-DE-CALAIS – SOULTZEREN. Arrivée à Soultzeren en fin d'après-midi. Accueil par l'équipe du village vacances "Les Fougères". Apéritif de bienvenue puis dîner.

2^{ème} jour : MUNSTER - COLMAR.

Visite libre d'une fromagerie fabricant du Munster.

Puis **randonnée découverte de Munster**, capitale du fromage. Vous pourrez voir sur la place du marché l'église protestante en grès rouge et l'Hôtel de Ville du XVI^{ème} siècle.

Déjeuner au Village Vacances.

Puis **visite accompagnée de Colmar** et ses marchés de Noël. Servant d'écrin à la fête, la succession des décors et des lumières entraîne le promeneur au fil des rues piétonnes du Vieux Colmar, à la découverte de ses **5 marchés de Noël**. Des places illuminées de manière intime et conviviale abritent les marchés de Noël traditionnels de Colmar, scintillant d'objets de décoration de Noël et d'art de la table, de cadeaux originaux, mêlés aux spécialités culinaires d'où s'échappent des effluves gourmandes mêlant cannelle et autres épices.

18h: démonstration et fabrication de bredele et dégustation au village de vacances.

3^{ème} jour : RIQUEWIHR Marché de Noël à Riquewihir.

Visite libre du village de Riquewihir. Entre Crêtes des Vosges et plaine d'Alsace, Riquewihir est une cité médiévale située au cœur du vignoble alsacien, classée parmi les "**Plus Beaux Villages de France**". Cette magnifique ville a su allier depuis des siècles la qualité de son architecture à celle de ses vins, mondialement reconnus, d'où son nom de "**Perle du vignoble alsacien**". **Découverte de son marché de Noël** son extraordinaire magasin des féeries de Noël, son magasin médiéval des sorcières, sa typique rue piétonne.

Déjeuner régional au restaurant (sous réserve de disponibilité au moment de la réservation).

Après-midi : randonnée dans le vignoble alsacien

4^{ème} jour : SOULTZEREN – PAS-DE-CALAIS

Départ du centre après le petit-déjeuner.

Randonnée au départ du centre
A 12h00, retour vers le Pas-de-Calais.

CDRP du Pas de Calais Maison des sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES

Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre .n°

IM075100382 Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre. Association de tourisme agréée n°IM075100382. Code APE : 94 99 Z – SIRET : 30358816400051 1/2

L'ordre des excursions est donné à titre indicatif et pourrait être modifié selon organisation
Les dates des manifestations sont indiquées sous réserve de modification par les organisateurs

HEBERGEMENT : Village Vacances "Les Fougères" à Soultzeren.

Le séjour est réservé en pension complète sauf les déjeuners des 9 et 12 décembre.

COÛT DU SÉJOUR TRANSPORT COMPRIS : (tarif révisable en fonction du nombre de participants et d'autocars nécessaires)

Pour 1 autocar, sur la base de 40 participants : **330 €**, pour 50 à 58 participants : **310 €**

Pour 2 autocars sur la base de 60 participants : **360 €**

sur la base de 70 participants : **340 €**

sur la base de 80 participants : **330 €**

sur la base de 90 participants : **320 €**

Le supplément chambre individuelle : 70 € par personne (si disponibilité) pour la totalité du séjour sur demande

Ces tarifs comprennent:

- ✓ **Votre apéritif de bienvenue** (ex. : boisson régionale ou kir ou pétillant... et son accompagnement salé)
- ✓ **L'hébergement en chambre double** avec sanitaire complet (lits faits et linge de toilette fourni)
- ✓ **La pension complète** (boisson à table – vin & eau – et café au déjeuner inclus), du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du 4^{ème} jour de votre départ, incluant au moins **un dîner régional** au cours de votre séjour
- ✓ **Les prestations prévues au programme** (droits d'entrées, visites...)
- ✓ **Le guidage ou l'accompagnement des excursions prévues** (sauf mention contraire),
- ✓ **Les déjeuners à l'extérieur prévus au programme** (boissons incluses),
- ✓ **Les animations de soirées** (ex. : soirée dansante, karaoké, café-théâtre, spectacle d'animation, soirée régionale, grand jeu, ...)
- ✓ **L'accès à toutes nos infrastructures** : (ex. : espace forme, piscine couverte chauffée, terrain de sport...)
- ✓ **La contribution à l'immatriculation tourisme fédérale**

CDRP du Pas de Calais Maison des sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES

Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre .n°

IM075100382 Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre. Association de tourisme agréée n°IM075100382. Code APE : 94 99 Z – SIRET : 30358816400051 1/2

- ✓ Les transports A/R et durant tout le séjour avec ramassage au plus près des péages

Ces tarifs ne comprennent pas :

- ✓ Les pourboires
- ✓ L'assurance (annulation, bagages et interruption de séjour) qui vous sera proposée lors de votre confirmation d'inscription
- ✓ Supplément single (en demande, en nombre limité et applicable même dans le cas d'un nombre impair de participants) : + 70 €
- ✓ D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 7 juin 2021 et seront enregistrées par ordre d'arrivée Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 100 € (chèque à l'ordre du CDRP du Pas-de-Calais)

S'il est décidé de réaliser ce séjour, au plus tard au 30 juin 2021, le Comité proposera aux préinscrits un bulletin d'inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

PAIEMENTS

Acompte de 100 € à la pré-inscription.

Retour du bulletin d'inscription définitif signé avec les primes d'assurances facultatives et les chèques du 2ème acompte et du solde qui seront encaissés les 5 août et 5 octobre 2021.

Tous les règlements doivent être faits à l'ordre du CDRP du Pas-de-Calais et envoyés avec les documents à l'adresse suivante : **Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, Maison des Sports, 9 rue Jean Bart, 62143 ANGRES**

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

Annulation faite avant le 9 août 2021 : restitution des sommes versées avec une retenue de 30 € par dossier d'inscription.

Annulation entre le 9 août 2021 et le 9 octobre 2021 : retenue de 30% du montant total du séjour.

Annulation postérieure au 9 octobre 2021 : retenue en fonction des frais non remboursables par les prestataires.

CDRP du Pas de Calais Maison des sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES

Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre .n°

IM075100382 Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre. Association de tourisme agréée n°IM075100382. Code APE : 94 99 Z – SIRET : 30358816400051 1/2

L'assurance annulation permet le remboursement des frais d'annulation à condition que le motif soit justifié.

Bien cordialement

Claudine FEINTE

Responsable de la commission manifestations du CDRP 62

06 75 97 94 47 pas-de-calais.manifestations@ffrandonnee.fr

Documents en consultation sur le site <http://pas-de-calais.ffrandonnee.fr>, onglet « séjours » ou sur demande à [mailto: pas-de-calais.manifestations@ffrandonnee.fr](mailto:pas-de-calais.manifestations@ffrandonnee.fr)

Annexe 12bis: Conditions Générales de Vente- Articles R211.3 à R211.11du Code du tourisme Documents

Annexe 10 : Notice assurances

Annexe 11 bis : Dispositions en cas de sinistre

CDRP du Pas de Calais Maison des sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES

Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre .n°

IM075100382 Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre. Association de tourisme agréée n°IM075100382. Code APE : 94 99 Z – SIRET : 30358816400051 1/2